

Rapport moral de l'année 2015

Il y a deux ans se tenait au Lieu Unique de Nantes l'assemblée constitutive de notre association. Mobilis est encore une structure jeune, en plein développement. C'est pourquoi il n'est pas inutile de commencer par rappeler, à l'intention de ceux qui ont été à l'origine du projet comme à ceux qui le rejoignent aujourd'hui, quelques éléments concernant la genèse de la structure, ses statuts, ses missions avant d'évoquer de manière plus approfondie le travail accompli en 2015, dans le cadre de ce rapport moral présenté à l'occasion de notre deuxième Assemblée générale – après celle qui a eu lieu au Quai à Angers en juin dernier.

Le pôle régional de coopération des acteurs du livre et de la lecture en Pays de la Loire est une association financée par la Région Pays de la Loire et l'Etat (via la Drac des Pays de la Loire). Son conseil d'administration est composé de 18 professionnels et de 2 représentants des institutions. Il regroupe en 10 collèges les auteurs, les éditeurs, les libraires, les acteurs de la vie littéraire, les représentants des autres métiers et les autres acteurs du Livre et de la lecture, les associations et les organismes de formation, les collectivités et les membres de droit.

Conformément aux engagements pris lors de l'AG constitutive de mars 2014, Mobilis se propose de « rassembler tous les acteurs du livre et de la lecture en région, de manière à renforcer leur professionnalisation, favoriser leur coopération et aider à la structuration des différents secteurs. » Ses missions consistent à observer, à informer, à former, à rassembler et à accompagner.

Mobilis a ainsi pris sa place au sein de la FILL (la fédération interrégionale livre et lecture) aux côtés des 22 autres structures régionales pour le livre réparties sur le territoire, dont le nombre et la composition sont amenés à

changer avec la fusion de certaines régions.

Au cours de sa première année d'existence, l'association a entrepris de définir sa position propre en tenant compte de deux exigences complémentaires : d'un côté, Mobilis se veut une structure destinée aux professionnels du Livre et de la Lecture, reposant sur eux et travaillant à les mettre en relations les uns avec les autres dans un secteur trop souvent cloisonné ; de l'autre, Mobilis se veut également une structure largement ouverte de manière à n'écarter personne dans un univers où les pratiques et les situations sont particulièrement hétérogènes, où le rôle des amateurs, des bénévoles est essentiel, de manière à ce que chacun, à un titre ou à un autre, puisse profiter de la logique vertueuse visant au développement sous toutes ses formes du Livre et de la lecture.

Il s'agissait de rassembler, de fédérer les acteurs concernés sur le territoire de la Région mais sans envisager aucunement le monde du Livre comme un univers autarcique et autosuffisant – et moins encore dans la perspective de prétendre le défendre dans un esprit obsidional. À ce titre, le Livre a été pensé en relations aux autres formes de la culture avec lesquelles il dialogue, collabore, auxquelles il contribue et dont il participe. D'où le lien qui unit Mobilis à la CRCC, le « parlement culturel » des Pays de la Loire, présidant à la création de plusieurs pôles – avant Mobilis : celui des musiques actuelles ; depuis : ceux des arts visuels, du patrimoine, du cinéma - parmi lesquels le Pôle du livre a pris sa place et avec lesquels il a commencé à développer des relations fructueuses.

Les Pays de la Loire se sont ainsi dotés d'une structure succédant à d'autres qui avaient connu une existence éphémère dans le passé mais n'avaient pas réussi à s'imposer durablement et de manière satisfaisante. Il

s'agit là d'un point essentiel. Un vide a été comblé qui permet à notre région de disposer d'une structure comparable à celles dont toutes les autres étaient, parfois depuis longtemps, pourvues. L'association n'a ni la vocation ni les moyens d'œuvrer seule. Elle dépend du financement que lui procurent la Région et l'Etat. Elle collabore avec les associations professionnelles qui travaillent dans le même domaine : l'Alip (libraires), Coll.Libris (éditeurs), l'ABF (bibliothèques), les associations d'auteurs ou encore le Collectif Lettres sur Loire et d'ailleurs (regroupant certains organisateurs de manifestations littéraires).

Pour mener à bien ses missions, il a fallu à Mobilis constituer une équipe qui a été opérationnelle au début de l'année 2015. Sous la direction d'Emmanuelle Garcia, elle compte une chargée de mission « information & communication » en la personne de Stéphanie Lechêne, une chargée de mission « métiers de la création & vie littéraire » avec Stéphanie Hauray. Depuis notre dernière assemblée générale et comme il en avait alors été question a été recrutée Delphine Ripoché comme chargée de mission « relations libraires & éditeurs ». Ce dernier poste a la particularité d'être mutualisé avec l'Alip, l'association des libraires indépendants des Pays de la Loire, renforçant de ce fait les relations existant entre cette association et la nôtre.

Au terme d'une croissance rapide mais rendue absolument indispensable par l'ampleur des tâches à accomplir, l'équipe compte donc aujourd'hui 4 personnes.

Le budget alloué à Mobilis a crû en proportion de l'équipe et de manière à permettre à l'association de répondre aux demandes qui lui sont adressées par les acteurs du Livre et de s'acquitter des missions qui lui ont été confiées. Il s'élève pour 2016 à 178 000 euros (dont 50 000 provenant de la DRAC et 128 000 de la Région). A cela s'ajoute que, comme il en avait été fait état lors de notre dernière Assemblée générale, dans le cadre de la convention signée en avril 2015 entre le CNL, la Région et la DRAC en faveur du Livre, Mobilis a été chargé de contribuer au travail

en vue de l'établissement d'un contrat de filière et doit recevoir à cette fin 40 000 euros supplémentaires du CNL.

Le premier des objectifs de Mobilis – la condition indispensable à sa réussite – visait à rassembler très largement les acteurs du Livre en Région et à leur permettre de se retrouver dans le cadre des activités et des manifestations proposées. On peut en juger d'après quelques chiffres. Mobilis compte aujourd'hui 121 adhérents. 130 personnes étaient présentes à notre Assemblée générale de l'an passé. Au total, ce sont près de 300 personnes qui ont participé au 14 rendez-vous professionnels organisés en 2015. Et ce sont 70 professionnels qui ont accepté de s'impliquer activement au sein des 5 commissions sectorielles qui ont été mises en place.

Sans disposer du temps pour rendre compte de toutes les initiatives prises et en se contentant donc de quelques exemples, il importe ici de dire un mot un peu plus précis du travail entrepris par ces commissions depuis un an et tout particulièrement lors des derniers mois. Il est en cours et prend progressivement forme. Il prépare les actions concrètes auxquelles, dans les années à venir, lorsqu'elle aura atteint son allure de croisière, l'association se consacrera.

À la commission « Patrimoine écrit », on a présenté des projets aussi différents que celui qui concerne la Bibliothèque virtuelle humaniste du Centre d'études supérieures sur la Renaissance que le projet d'un dépôt légal web en région. Le projet a été lancé d'un plan de communication pour la valorisation du patrimoine écrit en Région, dont le pilotage serait confié à Mobilis et permettrait la mise en place d'un programme régional de communication autour d'actions patrimoniales.

Le travail conduit par la commission « Lecture publique » a notamment abouti à la journée professionnelle consacrée aux Bibliothèques qui s'est tenue hier à La Roche-sur-Yon, dans l'optique de chercher à répondre à quelques unes des grandes questions qui étreignent le secteur. La commission « Vie littéraire » vise à

harmoniser les agendas des différentes manifestations littéraires en région ainsi que les pratiques d'accueil des auteurs tout en mutualisant les moyens lors de la venue d'un écrivain sur le territoire.

La commission « Édition-librairie » entreprend de développer les relations entre les éditeurs du territoire et les autres secteurs du livre, afin d'amener chacun à mieux se connaître et à mieux travailler ensemble. La mise au point d'un catalogue des animations et expositions proposées par les éditeurs permettra aux médiateurs de s'en emparer pour favoriser la diffusion des oeuvres éditoriales créées en région. Enfin, la Commission « Enseignement des Métiers du Livre » a permis que se rencontrent universitaires et professionnels afin de faire le point sur les formations proposées en région et de réfléchir à leur indispensable collaboration dans la perspective du futur Master Métiers du Livre qu'offrira la COMUE réunissant les universités de Bretagne et des Pays de la Loire.

Il s'agit là de pistes qui viennent d'être ouvertes et demandent à être explorées davantage. Mais dans le domaine de l'observation et de l'information, Mobilis peut déjà se prévaloir de réalisations concrètes, déjà opérationnelles : avec la création de notre plateforme web qui recense les ressources sur le territoire, propose un agenda et un annuaire général qui se décline également sous la forme de publications sur support papier tel le tout récent répertoire des éditeurs et des libraires indépendants en Région. A cela s'ajoute notre magazine associatif bimédia, disponible et actualisé en permanence sur le web et paraissant 2 fois par an sous la forme de *mobilISONS*, tiré à 3000 exemplaires et dont le deuxième numéro a paru en décembre dernier.

On ne peut enfin qu'évoquer, tant elles sont de natures diverses, les nombreuses actions

d'accompagnement qui ont été conduites par Mobilis dont l'équipe se trouve de plus en plus sollicitée pour contribuer aux projets menés en région ou bien pour répondre aux demandes de conseil, d'expertise que l'association reçoit de la part des acteurs du Livre.

Le 2^{ème} Forum des métiers du livre et de la lecture qui s'est tenu hier et aujourd'hui sur le campus de La Roche-sur-Yon et qui s'achève avec notre Assemblée générale a porté sur les bibliothèques et sur les formes de coopération possible entre les métiers du livre – ce qui constitue bien sûr une question essentielle pour Mobilis.

Beaucoup de travail reste certainement à accomplir – notamment pour que les projets à l'étude se trouvent menés à leur terme. Mais après deux ans d'existence, il semble juste de dire que Mobilis, grâce aux moyens qui ont été mis à sa disposition et dans la limite de ces moyens, a commencé à remplir toutes les missions qui lui avaient été confiées : rassembler (en réunissant largement les acteurs du Livre et de la Lecture), observer et informer (en recueillant les données indispensables sur la vie du Livre et en mettant celles-ci à la disposition des professionnels et du public sur son site et à travers ses publications), former et accompagner (en proposant des journées d'étude et de formation tout en répondant aux demandes d'aide qui lui étaient adressées). Le succès de l'association se mesure certainement à la quantité de travail de plus en plus importante qu'il lui devient indispensable d'abattre pour être à la hauteur des attentes qu'ont placées en elle tous ceux à qui importe la cause du Livre et de la lecture dans notre région.

Philippe Forest, président

Rapport financier de l'année 2015

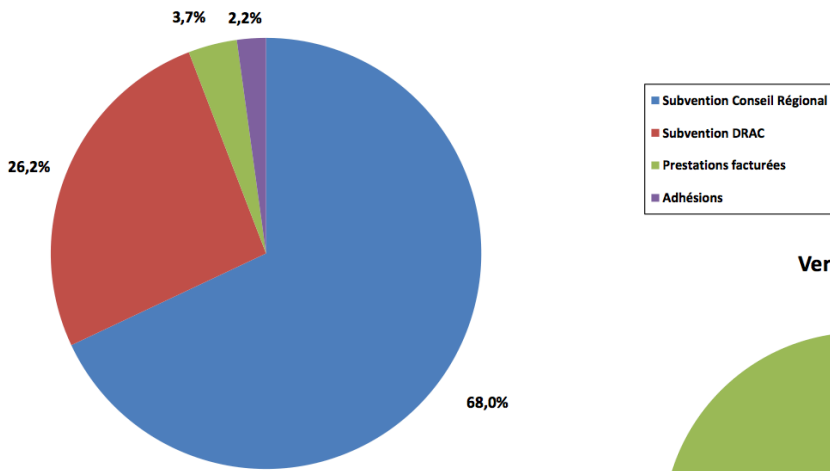
COMPTE DE RESULTAT DU 1ER JANVIER 2015 AU 31 DECEMBRE 2015

CHARGES	2015	2014	PRODUITS	2015	2014
	(12 mois)	(9 mois)		(12 mois)	(9 mois)
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de prestations	27 066	1 000	Prestations facturées	7 014	
Achats de fournitures consommables	7 049	2 304	Subventions DRAC	55 000	50 000
Locations	6 512	470	Subventions Conseil Régional	130 000	70 000
Entretien, réparations et maintenance	2 897	1 745	Cotisations	4 161	
Documentation	2 763	104		196 175	120 000
Honoraires	8 520	3 725			
Publicité, communication	21 829	228			
Transports, déplacements et réceptions	11 565	2 125			
Affranchissements et télécommunications	4 428	351			
Cotisations	675	675			
Autres charges externes	3 296	200			
Impôts, taxes et versements assimilés	1 864	446	PRODUITS FINANCIERS		
Rémunération du personnel	100 076	20 226	Intérêts et produits assimilés	351	
Charges sociales	40 392	8 312			
Autres charges de gestion courante	1 554	316			
Dotations aux amortissements et provisions	5 444	442			
	245 930	42 670			
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion	312				
Engagements à réaliser sur fonds dédiés		34 600	Reprises sur engagements à réaliser	34 600	
TOTAL DES CHARGES	246 243	77 270	TOTAL DES PRODUITS	231 126	120 000
RESULTAT (Excédent)		42 730	RESULTAT (Déficit)	15 117	
	246 243	120 000		246 243	120 000

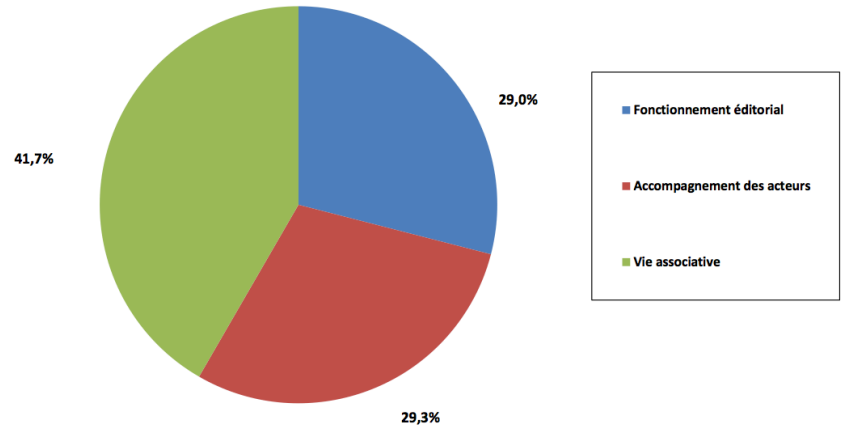
BILAN AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF	2015	2014	PASSIF	2015	2014
ACTIF IMMOBILISE			FONDS ASSOCIATIFS		
Immobilisations incorporelles	14 400		Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000	10 000
Immobilisations corporelles	12 240	8 005	Report à nouveau	42 730	
	26 640	8 005	Résultat de l'exercice	-15 117	42 730
- Amortissements	-5 886	-442		37 613	52 730
	20 754	7 563			
			FONDS DEDIES		34 600
ACTIF CIRCULANT			DETTES		
Créances	232	2 546	Dettes financières	61	
Disponibilités	121 211	94 053	Fournisseurs et comptes rattachés	8 158	4 726
Charges constatées d'avance	2 573	7	Dettes fiscales et sociales	24 938	12 078
	124 016	96 606	Autres dettes		35
			Produits constatés d'avance	74 000	
				107 157	16 839
TOTAL DE L'ACTIF	144 770	104 169	TOTAL DU PASSIF	144 770	104 169

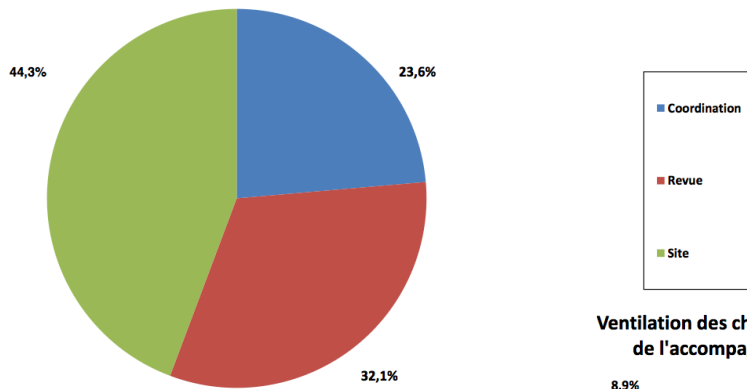
Détail des produits 2015



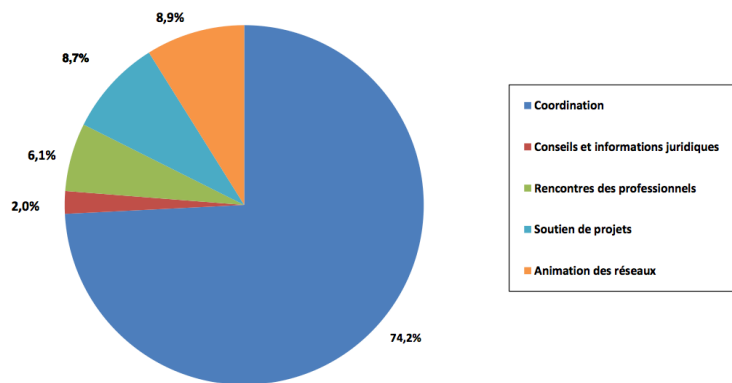
Ventilation des charges 2015



Ventilation des charges et investissements du fonctionnement éditorial



Ventilation des charges et investissements de l'accompagnement des acteurs



Ventilation des charges et investissements

